

# CONVENTION DE PARTENARIAT



Communauté de Communes  
**Terrassonnais**  
**Haut Périgord Noir**



Entre **d'une part**,

La **Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir**, représentée par son Président, Dominique BOUSQUET, autorisé par délibération du conseil communautaire du 7 novembre 2022, ci-après dénommée "**CCTHPN**"

**et d'autre part**,

La **Chambre de Commerce et d'Industrie** territoriale de Dordogne, représentée par son Président, Christophe Fauvel, ci-après dénommée « CCI Dordogne »

## **Préambule :**

---

La Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir s'est donné pour ambition de créer les conditions d'une nouvelle dynamique d'aménagement et de développement plus équilibrée et durable de son territoire.

Le développement économique du territoire de la communauté de communes est l'objectif prioritaire et il est donc aujourd'hui nécessaire d'orienter la stratégie autour de cette nouvelle dynamique de développement élaborée sur un équilibre entre l'économie productive et l'économie résidentielle ou présenteielle.

La CCI Dordogne souhaite participer, avec les acteurs du développement économique de la collectivité, à la construction d'une vision partagée des atouts du territoire et, dans leurs compétences respectives, contribuer à la mise en place de stratégies économiques et de promotion à même de favoriser l'attractivité et le rayonnement du territoire de la CCTHPN.

La CCTHPN et la CCI Dordogne, au plus près des entreprises et de tous les acteurs du développement économique formalisent leur collaboration à travers la présente convention dans le respect d'un programme d'actions élaboré par la Communauté de Commune déclinés en plusieurs volets opérationnels et optionnels établis en fonction de ses besoins.

## **1 – OBJET**

---

Cette convention a pour objet d'organiser la coopération, le rapprochement des initiatives et des moyens et de créer de nouvelles conditions favorables au renforcement du tissu économique local.

La CCTHPN s'engage à s'appuyer sur le savoir-faire et l'expertise de la CCI Dordogne dans le domaine de la création et du développement des entreprises ainsi que sur leurs compétences en ingénierie territoriale.

La CCI Dordogne s'engage à coordonner des actions et agir de façon durable sur le territoire.

## **2 – AXES D'INTERVENTION**

Les partenaires se sont fixé les orientations suivantes dans le respect des compétences et de la légitimité de chacun :

- Accompagner le développement des entreprises du territoire au sens large y compris les entreprises à vocation touristique,
- Accompagner la Collectivité dans l'animation économique de son espace,
- Favoriser une politique diversifiée d'accueil des entreprises et de nouvelles activités,
- Favoriser l'attractivité et la dynamique commerciale

## **3 – MODALITES DE MISE EN ŒUVRE**

Cette convention se décline par la mise à disposition d'heures de conseil CCI Dordogne, à destination de la collectivité dans la mise en œuvre de ses actions en faveur du développement économique de son territoire.

La réalisation et le suivi des actions sera réalisé par les référents territoriaux de la CCI Dordogne en lien avec les interlocuteurs de la collectivité comme suit :

- La Vice-présidente déléguée à l'économie
- Le chargé de mission Economie

Un bilan d'étape sera réalisé à mi-parcours. Un volet animation sera organisé comme suit, en présentiel, sur un lieu déterminé et choisi par la CCTHPN.

La communication sera réalisée à partir d'un fichier entreprises transmis sous format csv ou excel à la collectivité.

### **Conférence "Les matinées de la création" - CCI**

Une matinée pour informer et aiguiller vers les solutions les plus adaptées aux projets de création ou reprise d'entreprise.

Ouverte à tous - Budget 225 € TTC

### **Atelier d'une demi-journée sur le thème : Lire un bilan et un compte de résultat**

Diffusion information du déroulement de l'atelier et animation.

Atelier ouvert aux créateurs et aux entreprises - Budget 225 € TTC

### **Atelier d'une demi-journée sur le thème : Savoir présenter son projet**

Diffusion information du déroulement de l'atelier et animation.

Atelier ouvert aux créateurs d'entreprises - Budget 225 € TTC

### **Une matinée Transformation Numérique des TPE - CCI**

Réseaux Sociaux, Référencement de mon entreprise, Choisir la bonne solution numérique en fonction de sa stratégie, son budget et le temps à y consacrer ...

Ouvert aux créateurs et aux entreprises - Budget 225 € TTC

### **Une soirée "Responsabilité Environnementale des Entreprises" - CCI**

Quelles solutions pour maîtriser ses dépenses énergétiques, réduire ses déchets et quels leviers financiers sont mobilisables + Conseils individualisés

Ouvert aux créateurs et aux entreprises - Budget 225 € TTC

### Atelier d'une demi-journée Thème : Atelier numérique

Diffusion information du déroulement de l'atelier et animation.  
Atelier ouvert à tous - Budget 225 € TTC

### Recruter les bons collaborateurs

Inclure la partie "Responsabilité Sociale" du RSE  
Marque employeur  
Atelier ouvert à tous - Budget 225 € TTC

### Obtenir les labels valorisants – Côté tourisme

Présentation du Label Clé Tourisme.  
Atelier ouvert à tous - Budget 225 € TTC

## 4 – PLANNING PREVISIONNEL

Un atelier par mois à partir de février 2023 : sauf juillet – août – décembre.

1. 27.03.2023 – Atelier Energie – Dispositifs d'aides aux entreprises : 9h – 12h
2. 24.04.2023 - Obtenir les Labels valorisants – Côté Tourisme : 9h - 12h
3. 22.05.2023 - La transformation numérique des TPE : 9h - 12h
4. 26.06.2023 - Responsabilité Environnementale des Entreprises : 18h - 21h
5. 10.07.2023 – Matinée de la création d'entreprise : 9h – 12h
6. 25.09.2023 - Atelier numérique : 9h - 12h
7. 30.10.2023 - Recruter les bons collaborateurs : 18h - 21h
8. 27.11.2023 - Savoir présenter son projet : 9h - 12h
9. 04.12.2023 - Lire un bilan et un compte de résultat : 9h - 12h

## 5 – MODALITES FINANCIERES ET DUREE

La facturation sera établie par la compagnie consulaire au regard des animations organisées telles que décrites ci-dessus au tarif indiqué. Si besoin, un nombre d'heures d'interventions peuvent être réalisées à la demande de la CCTHPN.

Le tarif d'intervention de la CCI Dordogne serait alors fixé à 75 € HT/heure.

La présente convention prend effet à la date de la signature pour une durée de 3 ans. Le programme annuel est arrêté par demande de la CCTHPN suite à la transmission du programme et propositions de la CCI dans son catalogue et sera modifié par avenant en ce sens.

Fait en deux exemplaires originaux

A Terrasson-Lavilledieu, le 05/04/2023

CCTHPN

Le Président,

Chambre de Commerce

Le Président,